

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : BOUET E. PAYELLE J. HÉRAULT J. JADEAU D.

PROJET RESTAURANT SCOLAIRE/ACCUEIL PERISCOLAIRE

Après avoir réalisé un état des lieux et une analyse des besoins, le CAUE a transmis les premières orientations de l'étude de programmation d'un nouveau restaurant scolaire/accueil périscolaire. Pour le CAUE, le choix du terrain (Passage des Jardins) à proximité de l'école, présente un cheminement piétonnier sécurisé et deux zones de stationnement (Place du Calvaire et Square des Jardins). Le CAUE propose quatre hypothèses avec des positionnements différents des blocs, des implantations ou volumes différents. Toutefois, il sera nécessaire de définir les surfaces en fonction de nombre estimé de rationnaires et d'enfants présents à l'accueil périscolaire, et de prendre en considération les normes dans divers domaines.

Le coût de la construction projetée est estimé à 1000000 d'euros HT. Des subventions seront sollicitées auprès de l'État (dans le cadre de la DETR ou du DSIL), de la Région des Pays de la Loire et de la CAF, dont le total pourrait atteindre 450000 euros. En cas de reconduction du Contrat de Ruralité, une subvention sera sollicitée. Du budget communal, il pourrait être dégagé un autofinancement de 250000 euros. Compte tenu d'une baisse sensible de l'endettement en 2020 et 2021, un emprunt estimé de 300000 euros viendra équilibrer le budget.

Le conseil valide l'hypothèse N°3 avec en option l'aménagement de l'étable en préau, et donne son accord au CAUE pour la suite de la procédure

RÉNOVATION DU RÉSEAU DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de la rénovation du réseau d'éclairage public notamment pour le remplacement de 11 lanternes rue des Parques et rue des Sports, le conseil accepte de verser un fonds de concours d'un montant de 8490,88 euros HT au SIÉML dont la dépense totale s'élève à 16981.75 euros HT (le SIÉML en prenant 50% à sa charge).

ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour la période de septembre 2018 à août 2019, quatre dépannages sur le réseau d'éclairage public ont été effectués pour un montant de 1708.41 euros TTC. Le conseil accepte de verser un fonds de concours d'un montant de 1281.32 euros TTC au SIÉML, ce dernier intervenant à hauteur de 25% de la dépense.

SUBVENTION

Les représentants de l'École François Denéchère ont rencontré la commission et fait part des nécessités d'investissements dans le domaine informatique et de respecter les normes d'équipements notamment l'installation d'une nouvelle VMC (normes en raison du gaz radon). Une subvention d'un montant de 3000 euros est accordée à l'APEL, sera inscrite au budget 2020. Parallèlement, l'Association d'Enseignement et d'Éducation s'engage à verser une aide financière du même montant à l'APEL.

DIVERS

Anciens vestiaires de foot

Auparavant un seul compteur d'eau alimentait la salle de la Nongile et les anciens vestiaires. Compte tenu d'une fuite importante, un bouchon d'arrêt a été installé en urgence par la SARL Arnaud Girardeau. Considérant les frais de réfection de la canalisation d'eau potable, il est décidé d'installer un compteur d'eau alimentant uniquement les anciens vestiaires. Un devis est demandé à VEOLIA EAU.

Salle de sports

Michel CHAUXEAU a rencontré les associations utilisatrices pour l'établissement du planning et présenter le nouveau règlement d'utilisation de la salle. Il regrette l'absence des représentants du club de foot.

Restaurant scolaire

Les travaux relatifs aux changements de menuiseries extérieures sont terminés.

Déploiement de la fibre

Le déploiement de la fibre nécessitera l'élagage des haies sous les lignes téléphoniques.

Formation gestes premiers secours

Mme BARBAULT a pris contact avec le centre de secours de Cholet pour envisager plusieurs séances de formation aux gestes premiers secours, la première sera réservée au personnel communal ou aux élus, les plainais intéressés sont invités à s'inscrire en mairie.

Prochaines réunions : le 7 novembre et 12 décembre 2019